

POINT D'ÉTAPE PLUi

Conseil communautaire du 9 juillet 2015



STRATÉGIE DE TERRITOIRE

> appréhender et comprendre **les évolutions passées** (d'où part-on ?)

>> identifier et s'accorder sur les **enjeux en termes d'aménagement du territoire** à l'horizon de **15 ans** (quels défis souhaiterons-nous relever ?)

>>> définir un **projet de développement spatialisé** (quelles actions & quels moyens mettrons-nous en œuvre ?)



Nous nous situons dans la continuité du projet de territoire élaboré en 2012/2013

STRATÉGIE DE TERRITOIRE

- > appréhender et comprendre **les évolutions passées** (d'où part-on ?)
- >> identifier et s'accorder sur les **enjeux en termes d'aménagement du territoire** à l'horizon de **15 ans** (quels défis souhaitons-nous relever ?)
- >>> définir un **projet de développement spatialisé** (quelles actions & quels moyens mettons-nous en œuvre ?)



Nous nous situons dans la continuité du projet de territoire élaboré en 2012/2013

URBANISME RÉGLEMENTAIRE

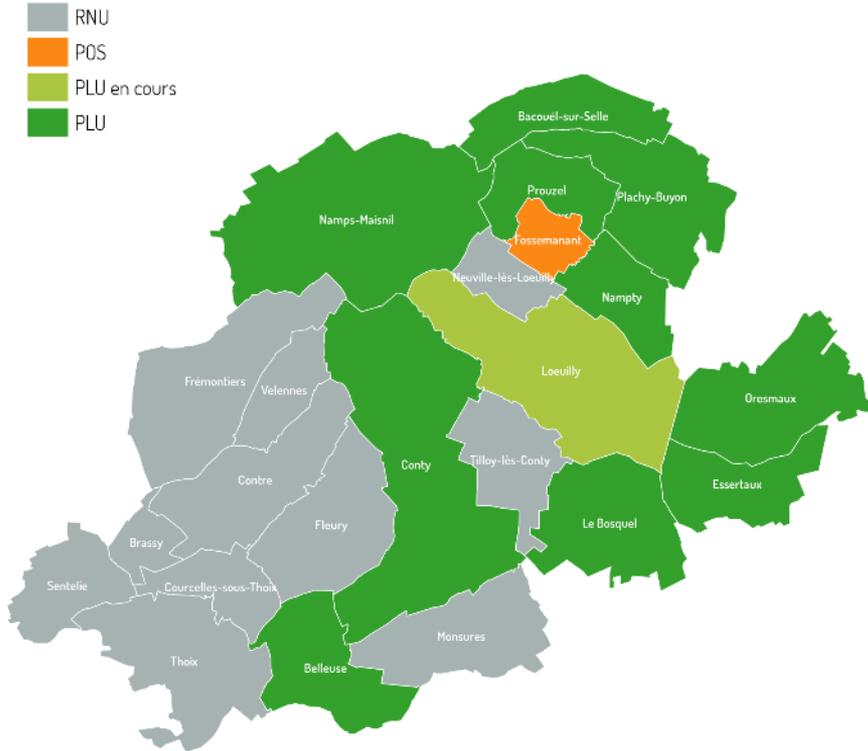
- > une **gestion concertée et cohérente** du territoire intercommunal
- > un **outil au service de chaque commune** dans l'exercice de la compétence « droit des sols » (le PLUi nous donne les moyens d'exercer cette compétence)
- >>> des **règles pour faciliter et encadrer** les projets portés par les habitants, acteurs économiques... (le PLUi donne de la visibilité aux acteurs locaux quels qu'ils soient)



Un dispositif réglementaire adapté aux caractéristiques de nos communes

AUJOURD'HUI

ÉTAT DE LA PLANIFICATION



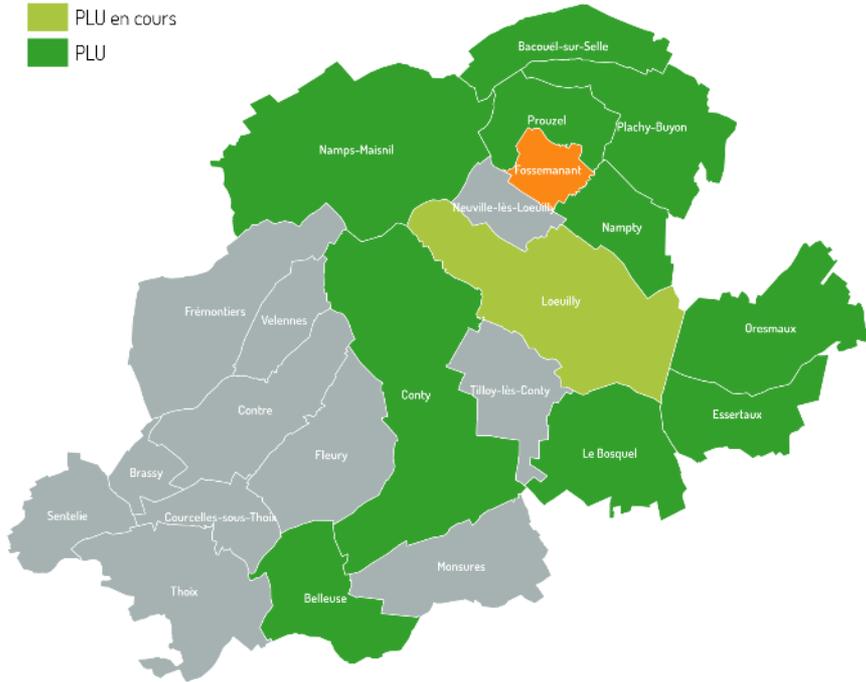
Réalisation : Quartier libre - juillet 2015



11 communes sur 23 au RNU > constructibilité limitée
Des documents existants obsolètes (Grenelle, SCOT)
Nous n'avons pas la main sur notre développement !

ÉTAT DE LA PLANIFICATION

- RNU
- POS
- PLU en cours
- PLU



Réalisation : Quartier libre - juillet 2015



11 communes sur 23 au RNU > constructibilité limitée
Des documents existants obsolètes (Grenelle, SCOT)
Nous n'avons pas la main sur notre développement !

ÉTAT DE LA PLANIFICATION

- PLU

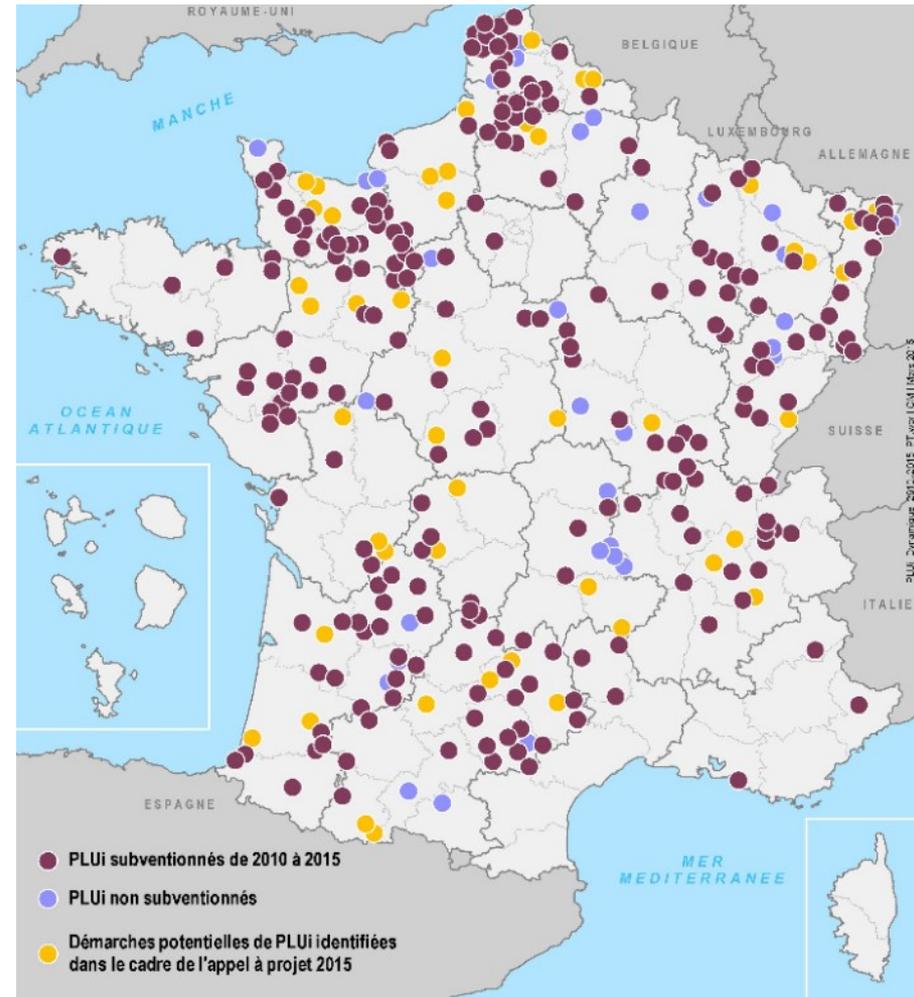
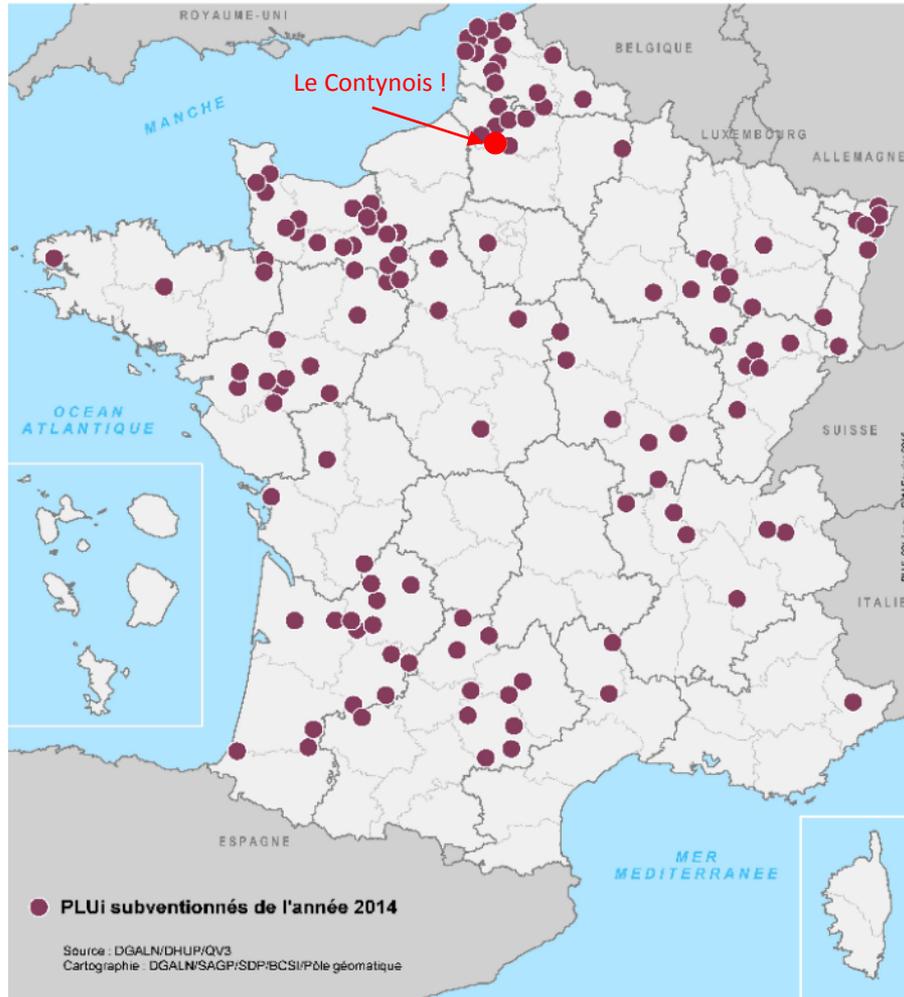


Réalisation : Quartier libre - juillet 2015



Un document qui profite à toutes les communes

Les PLUi subventionnés en 2014



2013/2014

Printemps 2013

Information/sensibilisation à destination du bureau & des maires

Été 2013

Délibération de la CC puis des communes pour transfert de la compétence PLU

Automne 2013

Arrêté préfectoral modifiant les statuts de la CC & délibération de prescription du PLUi

2014

Cahier des charges et consultation pour le recrutement des prestataires chargés **D'ACCOMPAGNER LA CC** dans l'élaboration du PLUi



Groupement QUARTIER LIBRE

DES RÔLES BIEN DÉFINIS !

Piloter la démarche et écrire le projet

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES & COMMUNES
un binôme incontournable et indispensable

S'ouvrir aux autres pour enrichir le projet et le partager

HABITANTS & USAGERS DU TERRITOIRE [habitants, acteurs économiques & associatifs, scolaires, ...] > **solliciter leurs contributions**

PERSONNES PUBLIQUES ASSOCIÉES [État, région, département, chambres consulaires, pays du Grand Amiénois] > **émettent un avis sur le projet**

S'appuyer sur des compétences techniques pour guider les réflexions et animer la démarche

BUREAUX D'ÉTUDES Élaboration technique du PLUi, aux côtés de **la communauté de communes, qui assure l'animation de la démarche**

PARTENAIRES Apports ponctuels sur des enjeux spécifiques > **participeront à la mise en œuvre du PLUi**

DEPUIS JANVIER 2015



20 janvier

Réunion de lancement de la démarche > tous les conseillers municipaux

février-mars

Rencontre individuelle avec chaque commune



17 mars

Comité de pilotage

17 avril

Réunion publique (Loeuilly)



avril - juillet

5 comités de suivi dont 2 visites de terrain



Déjà de nombreuses occasions de prendre part aux réflexions qui s'engagent

UNE ÉTAPE INCONTOURNABLE

L'ÉTAT DES LIEUX n'est pas une perte de temps !

Il permet :

- de partager des connaissances & comprendre les évolutions passées,
- de s'interroger et se mettre d'accord collectivement sur ce qu'est le Contynois aujourd'hui,
- de préparer le projet & de le justifier.

**LA PARTICIPATION DE CHAQUE
COMMUNE AUX TRAVAUX EST
PRIMORDIALE !**

avril - juillet

5 comités de suivi dont 2 visites de terrain

LES ÉCHÉANCES À VENIR

8 septembre

Comité de suivi > restitution du diagnostic agricole par la Chambre d'agriculture (Bacouël)

22 septembre

Restitution du diagnostic agricole aux agriculteurs par la Chambre d'agriculture (Bacouël)

septembre

Tables-rondes avec les acteurs (économiques, associatifs, de l'habitat, du tourisme)

13 octobre

Comité de pilotage (CC)

SAMEDI 7 NOVEMBRE

Séminaire « Un territoire, quels enjeux ? »
(Oresmaux > 9h-16h30)



**PASSER DE L'ÉTAT DES LIEUX/
DIAGNOSTIC AU PROJET !**

UN LOGO DÉDIÉ !



POUR MÉMOIRE

INFORMATION / DÉBAT

SUIVI / ANIMATION

VALIDATION

